

Effets de la sédation profonde et continue jusqu'au décès sur le deuil du conjoint : **étude mixte longitudinale multicentrique**. After Sedatio financée par l'INCa (SHSESP 21-091).

Contexte et intérêt scientifiques :

La loi Claeys-Leonetti du 2 février 2016 instaure un droit d'accès à la sédation profonde et continue jusqu'au décès (S.P.C.J.D.), chez un patient atteint de maladie grave, incurable dont le pronostic vital est engagé à court terme et présentant une souffrance dite réfractaire.

La loi étant relativement récente, ses effets au long cours n'ont pas encore été explorés.

Objectifs :

Notre étude propose d'évaluer les effets de la sédation profonde et continue jusqu'au décès dans le processus du deuil du conjoint d'un patient atteint de cancer.

Méthodes :

Notre étude est mixte (questionnaires + entretiens), longitudinale (en 3 temps) et multicentrique.

Tout conjoint de patient décédé des suites d'un cancer peut participer à cette étude, quel que soit le type de pratique sédative qu'il pourrait avoir reçu (SPCJD, sédation réversible, à visée d'anxiolyse, etc.).

Il s'agira de compléter un auto-questionnaire en ligne (environ 40 minutes), la présence d'une chercheuse psychologue étant proposée au participant. L'entretien (en visio-conférence ou téléphonique) sera proposé dans un second temps si le participant l'a accepté.

Résultats attendus :

Les résultats de l'étude devraient permettre de participer à la prévention des risques de complications du deuil. Des recommandations destinées à l'ensemble des soignants seront proposées pour l'accompagnement des proches pendant la fin de vie du patient.

Yasmine Chemrouk & Delphine Peyrat-Apicella

Pour l'équipe d'After Sedatio

